

ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE

DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

PROCÈS-VERBAL de la première assemblée générale de l'année académique 2020-2021 (régulière) de l'ASSEP, tenue en mode virtuel le 28 avril 2021 à 18 h, reprise le 5 mai 2021.

Étaient présent.e.s le 28 avril et le 5 mai :

Du comité exécutif :

| | | |
|------|-------------------------------------|--|
| MM | Sébastien Paquette Dany Généreux | Responsable à la coordination Responsable par interim à la trésorerie et au secrétariat et responsable aux relations de travail pour les chargés de cours |
| Mmes | Chantal Beaudry Jeanne Joachim | Responsable aux affaires externes (28 avril seulement) Responsable aux relations de travail pour les postdoctorants |

Membres de l'assemblée : 16 personnes étaient présentes le 28 avril et plus de 20 membres étaient présents le 5 mai, toutes et tous membres en règle. Annexe A (liste de présences).

1. Ouverture de l'assemblée

Le quorum comprend un nombre de personnes (20), de post-docs (1), de chargé.e.s de cours (3) et d'auxiliaires (3), mais lors d'une reprise, on utilise un quorum moral.

On dénombre 16 membres à 18 h 20 le 28 avril. Le quorum n'étant pas atteint, un report est proposé pour le mercredi 5 mai à 18 h.

Reprise le 5 mai 2021. Sébastien Paquette propose l'ouverture de l'assemblée à 18 h 08, X appuie. Au début de l'assemblée, 20 membres sont présents, d'autres se joignent en cours de réunion.

2. Présidium

Sébastien Paquette présente France Filion du SÉRUM qui devait agir à titre de présidente d'assemblée (28 avril) et remplacée par Saïd Apali du SÉSUM (5 mai).

Sébastien Paquette, appuyé par Jeanne Joachim, propose que Saïd Apali du SÉSUM agisse à titre de président d'assemblée et que Roxanne Gendron agisse comme secrétaire d'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est le suivant :

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Présidium
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux des assemblée générales
 - a. Unité des auxiliaires d'enseignement et chargés de travaux pratiques du 10 septembre 2020
 - b. Unité des chargés de cours du 11 septembre 2020

- c. Assemblée générale statutaire du 1^{er} octobre 2020
 - d. Unité des postdoctorants du 15 mars 2021
5. Bilan financier 2020-2021
 6. Prévisions budgétaires 2020-2021
 7. Informations sur les négociations
 8. Élections
 - a. Responsable à la coordination
 - b. Responsable à la trésorerie et au secrétariat
 - c. Responsable aux relations de travail pour les auxiliaires d'enseignement et chargé.e.s de travaux pratiques
 - d. Responsable aux relations de travail pour les postdoctorants
 - e. Responsable à l'externe
 - f. Responsable à l'interne
 - g. Délégués syndicaux
 - h. Postes vacants sur les comités de négociation
 - i. Comité de syndic
 9. Varia
 10. Fermeture

Sébastien Paquette propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par Jeanne Joachim.
Aucune demande de modifications n'est formulée.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption des procès-verbaux des assemblées générales

Les procès-verbaux des dernières assemblées générales ont été envoyés à l'avance en même temps que l'avis de convocation de l'assemblée générale actuelle. Aucun membre ne demande qu'ils soient présentés à l'écran.

- a. Unité des auxiliaires d'enseignement et chargés de travaux pratiques du 10 septembre 2020.

X demande des précisions sur un des points au varia.

Sébastien Paquette propose l'adoption du procès-verbal, appuyé par X.

Adopté à l'unanimité.

- b. Unité des chargés de cours du 11 septembre 2020.

Dany Généreux se demande pourquoi il y a des XX sur le procès-verbal. Sébastien Paquette répond qu'une anonymisation a été faite pour fin de publication officielle.

X propose l'Adoption du procès-verbal, X.

Adopté à l'unanimité.

- c. Assemblée générale statutaire du 1^{er} octobre 2020.

Aucune demande de correction n'est formulée, ni aucune demande de précision.

Sébastien propose l'adoption du procès-verbal, Dany Généreux l'appuie.

Adopté à l'unanimité.

- d. Unité des postdoctorants du 15 mars 2021.

X demande une clarification sur le salaire plancher proposé, qui se justifie par l'équivalent du salaire d'un ingénieur débutant. Sébastien Paquette explique que c'est un argument qui a été avancé pour adopter cette proposition.

Jeanne propose l'adoption du procès-verbal, X l'appuie.

Adopté à l'unanimité.

5. Bilan financier 2020-2021

Dany Généreux, secrétaire-trésorier par intérim, présente à l'assemblée le bilan financier et en explique les détails. Annexe AG-2021-1-5

Période de questions : Sébastien Paquette remarque que des lignes sont manquantes dans le budget 2020-2021 pour les revenus mais personne ne demande à les voir.

Dany Généreux, propose l'adoption du bilan financier, appuyé par Sébastien Paquette.

Le bilan financier 2020-2021 est adopté à l'unanimité.

6. Prévisions budgétaires 2021-2022

Dany Généreux précise que le budget est toujours basé sur l'année financière du 1^{er} mai au 30 avril de l'année suivante. Sébastien Paquette explique que les états financiers ont été faits par un exercice de caisse et qu'il y a donc 14 mois qui ont été comptabilisés dans l'année financière, ce qui explique le X \$ de surplus. Annexe AG-2021-1-6

Périodes de question : Une question est posée sur la différence entre le X \$ et le X \$. Ceci est expliqué par l'exercice de caisse et que l'exercice sur l'année financière n'est pas en soi déficitaire. Dany Généreux indique que le budget établi est plus élevé qu'habituellement puisque nous sommes en négociation, et qu'un déficit de X \$ a donc été prévu. Certaines cases budgétaires ont été augmentées pour les activités de mobilisation. Jeanne Joachim pose une question sur le budget des assemblées générales en mode virtuel et Dany Généreux répond que l'on prévoit être encore en virtuel pour plusieurs mois. Sébastien Paquette ajoute que le retour en présentiel sera fort probablement en 2022. Il ajoute aussi que les prévisions budgétaires ont été augmentées afin de donner une meilleure marge de manœuvre au conseil syndical pour pouvoir faire des activités de mobilisation, en ayant le maximum de ressources pour les négociations, sans avoir à convoquer une assemblée générale. Au regard du déficit, il mentionne que le syndicat a une réserve en banque de X \$. Victor Calatoru se questionne sur le budget alloué au site web. Dany Généreux répond qu'effectivement le site est mis à jour pour permettre une optimisation de son utilisation et Sébastien ajoute aussi que ce sera plus facile et plus rapide pour les exécutants qui voudront l'actualiser surtout pendant la période de négociation.

Jeanne propose l'adoption des prévisions budgétaires, X.

Les prévisions budgétaires 2021-2022 sont adoptées à l'unanimité.

7. Information sur les négociations

Sébastien fait le point sur le travail des comités de négociation ainsi que sur les deux premières rencontres à la table de négociation où il n'y a pas eu trop d'avancées jusqu'à maintenant. Il informe l'assemblée qu'il est peu probable qu'une entente de principe intervienne avant la fin de l'été.

X, post-doctorant, demande quelles sont les demandes faites par le syndicat et Dany Généreux répond que les discussions se passent en huis clos à la table de négociation, Sébastien Paquette précise que les détails ne peuvent être faits publiquement afin de ne pas nuire à la négociation mais donne les grandes lignes des demandes telles faites lors de l'assemblée générale unitaire donnant le mandat de négociateur. Il ajoute que les comités de négociation maintiendront les communications avec les membres au fur et à mesure de l'avancée des travaux. X, chargé de cours, demande si les informations disponibles sur le site web sont à jour, Sébastien Paquette répond que le site est en reconstruction mais donne les grandes lignes des revendications. X demande aussi ce qu'il advient de la prime COVID revendiquée et Sébastien Paquette mentionne que les griefs sont présentement référés à l'arbitrage, lequel est prévu en 2022, et que pour l'instant l'employeur ne revient pas sur sa position. X, chargée de cours, intervient sur les formations offertes par l'employeur qui ont été suivies, sans obligation de sa part mais fortement recommandées pour pouvoir donner les cours à distance, et qui n'ont pas été rémunérées; Sébastien Paquette répond que ça fait aussi partie des griefs syndicaux. X, chargé de cours, est préoccupé par les cours qui se donnent en présentiel pour le trimestre d'été, et se demande si l'École a pris des mesures appropriées. Dany Généreux rappelle que les mesures sanitaires sont toujours en vigueur et appliquées et que si un chargé de cours devait s'absenter pour maladie (COVID ou non), qu'il y a l'assurance salaire (21 jours 100 % et 85 % jusqu'à la fin du trimestre). X demande aussi si les congés maladie sont permis pour s'occuper d'un proche qui aurait la COVID (p. ex. jeune enfant malade). Nous n'avons pas encore eu de réponse précise de la part de l'employeur dans le contexte de la pandémie.

8. Élections

Sébastien Paquette décrit les mandats des différents postes qui sont à pourvoir. Il précise que pour les délégués syndicaux, il n'y a pas de limite au nombre de membres qui peuvent être en poste. Il mentionne aussi que si les postes ne sont pas comblés, le conseil exécutif a le pouvoir de coopter des membres pour les postes vacants.

Si un vote doit se tenir pour l'élection d'un.e représentant.e, le vote sera ouvert sur la plateforme Zoom et seuls les animateurs de la rencontre pourront voir les résultats. Les

résultats seront annoncés par majorité ou unanimité sans préciser le nombre de voix obtenu par les candidat.e.s.

X demande plus d'informations sur la durée des mandats. Sébastien Paquette l'informe que le membership est maintenu jusqu'à un an après la dernière paie.

a. Responsable à la coordination

Appel de candidatures : Sébastien Paquette se propose, Jeanne Joachim l'appuie.

Élu par acclamation.

b. Responsable à la trésorerie et au secrétariat

Appel de candidatures : Dany Généreux se propose, Sébastien Paquette l'appuie.

Dany se présente : il est élu depuis 6 mois à titre de représentant aux relations de travail de l'unité des chargé.e.s de cours, il enseigne à la formation continue et qu'il assume aussi l'intérim de ce poste. Il désire être élu à titre de secrétaire/trésorier et qu'il pourra assuré l'intérim au poste de représentant de l'unité jusqu'à une cooptation ou une élection en assemblée générale.

Élu par acclamation.

c. Responsable aux relations de travail pour les auxiliaires d'enseignement et chargé.e.s de travaux pratiques

Appel de candidatures : Aucune candidature

d. Responsable aux relations de travail pour les postdoctorants

Appel de candidatures : Davide de Cicco se propose, Dany Généreux l'appuie. Jeanne Joachim se propose, Sébastien Paquette l'appuie.

David se présente : postdoctorant en génie mécanique, il en est à son 2^e contrat et veut participer à l'amélioration des conditions de travail et la reconnaissance du travail de postdoctorant.

Jeanne se présente : postdoctorante en génie chimique, elle a fait son doctorat en génie mécanique à Polytechnique antérieurement. Jeanne a pris le poste vacant à l'assemblée générale des postdoctorants et elle s'engage à améliorer les conditions de travail et à aider les postdoctorants dans leurs relations de travail avec leur supérieur.

Jeanne Joachim est élue à majorité.

e. Responsable à l'externe

Appel de candidatures : Sébastien Paquette propose Chantal Beaudry, appuyé par Dany Généreux. La candidature est soumise par procuration, Chantal ayant signifié son intérêt pour se représenter. Dany Généreux informe les membres qu'elle occupe ce poste depuis plusieurs années.

Élue par acclamation.

f. Responsable à l'interne

Appel de candidatures : Victor Calatoru se propose, appuyé par Sébastien Paquette. Il présente son parcours au syndicat depuis plusieurs années.

Élu par acclamation.

g. Délégués syndicaux

Appel de candidatures :

Rim Kilani se propose pour être déléguée au département MAGI, Sébastien Paquette l'appuie. Elle se présente à l'assemblée. **Élue.**

Marie-Hélène Thibault, se propose pour être déléguée au département MAGI (CEEC) et Formation continue, Sébastien Paquette l'appuie. Elle se présente à l'assemblée. **Élue.**

Davide de Cicco se propose pour être délégué au département de génie mécanique, il est appuyé par Dany Généreux. Il se présente à l'assemblée. **Élu.**

Ulrich Landry Compaore se propose pour être délégué au département de génie chimique, Sébastien Paquette l'appuie. Il se présente à l'assemblée. **Élu.**

Jeanne Joachim propose Simon Laliberté-Riverin. Celui-ci refuse la candidature.

Margaux Ruellan se propose pour être déléguée au département MAGI, appuyée par Jeanne Joachim. Elle se présente à l'assemblée. **Élue.**

h. Postes vacants sur les comités de négociation

Appel de candidatures :

Aucune candidature n'est soumise pour le poste de représentant de l'unité des Auxiliaires à l'enseignement et chargé.e.s de travaux pratiques.

Dany Généreux propose Ulrich Landry Compaore pour l'unité des Chargé.e.s de cours, celui-ci refuse pour l'instant.

Margaux Ruellan se propose pour la même unité et Jeanne Joachim l'appuie. Elle se présente à l'assemblée.

Élue par acclamation.

i. Comité de syndic

Trois postes sont disponibles sur ce comité.

Appel de candidatures : Rim Kilani se propose, Sébastien Paquette l'appuie. Ali Chaman se propose, Rim Kilani l'appuie. Ali, chargé de cours au département de MAGI, fait une courte présentation devant l'assemblée.

Élus par acclamation.

9. Varia

Aucun point

10. Fermeture

Dany Généreux propose la fermeture de l'assemblée générale, appuyé Jeanne Joachim.

L'assemblée est levée à 20 h 20.

Procès-verbal rédigé par Roxanne Gendron